



COUR D'APPEL DE RIOM
TRIBUNAL JUDICIAIRE D'AURILLAC

LISTE DES MÉDECINS
du ressort du tribunal judiciaire d'AURILLAC
dressée en application de l'article 431 du code civil

Le procureur de la République près le tribunal judiciaire d'AURILLAC
Vu l'article 431 du code civil,

DÉCIDE

1° la liste des médecins du ressort du tribunal judiciaire d'AURILLAC est arrêtée ainsi qu'il suit :

<p>Dr Jean-Paul BLACHON Centre hospitalier Henri Mondor - 50 avenue de la République - BP 929- 15002 AURILLAC CEDEX Téléphone : 04.71.46.56.40</p>
<p>Dr B. MALAFOSSE Centre Hospitalier Henri Mondor - 50 avenue de la République - BP 929 - 15002 AURILLAC CEDEX Téléphone : 04.71.46.56.40</p>
<p>Dr Denis DUCHAMP Centre hospitalier - service des urgences - avenue du Docteur Mallet - 15100 ST FLOUR Téléphone : 04.71.60.64.10</p>
<p>Dr Jean DUCROS 6 rue du 11 novembre 15200 MAURIAC Téléphone : 04.71.67.33.33 - 06.73.58.30.52</p>
<p>Dr Emmanuel DUFUMIER Centre médico-psychologique de Volzac - BP 49 - 15102 ST FLOUR cedex Téléphone : 04 71 60 66 00</p>
<p>Dr Gilles DELHOME 43 boulevard du pont rouge 15000 AURILLAC Téléphone : 04.71.48.92.10</p>

2) Cette liste remplace la liste dressée le 17 juin 2019

3) la présente liste est tenue à la disposition du public, par voie d'affichage, au greffe du Tribunal Judiciaire d'Aurillac, au greffe du Tribunal de proximité de Saint-Flour et transmise au président du conseil départemental du Cantal et au directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations du Cantal.

Fait au parquet, le 16 janvier 2020

Le Procureur de la République

Olivier CLEMENCE



TRIBUNAL JUDICIAIRE
21, place du Square
B.P. 619
15006 AURILLAC Cedex
Téléphone: 04 71 45 59 59
Télécopie : 04 71 48 90 54